Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022





ID: 013-211300405-20221124-DEC2022131-AI



DECISION N°2022/131

<u>Objet</u>: RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF LE ROUGE

Nous, Béatrice BONFILLON CHIAVASSA, Maire de la Commune de Fuveau, Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22, Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu, la délibération n°2022/034 du 15 novembre 2022 de la commune de Châteauneuf-le-Rouge,

DECIDONS

ARTICLE 1:

Le renouvellement de la convention avec la Commune de CHATEAUNEUF LE ROUGE représentée par son Maire, Monsieur Michel BOULAN, est accepté pour la mise à disposition de deux agents du service technique et d'une nacelle pour des opérations ponctuelles d'installation et d'enlèvement d'illuminations.

ARTICLE 2:

Seront pris en charge par la Commune de CHATEAUNEUF LE ROUGE :

- Le montant des salaires, primes, indemnités et charges sociales au prorata du temps de mise à disposition (visa départ FUVEAU et visa retour CHATEAUNEUF LE ROUGE),
- Le montant des frais afférents aux déplacements et au véhicule (nacelle) à raison d'un forfait journalier de 360,00 €.

La Commune de FUVEAU émettra un titre de recettes à la fin de la mission des agents des services techniques correspondant aux nombres d'heures réelles effectuées auprès des services de la ville de CHATEAUNEUF LE ROUGE (sur la base d'un état réel).

ARTICLE 3:

La présente convention est conclue pour une durée de un an maximum. Elle prendra effet à compter du 1^{er} juin 2022 et ce jusqu'au 31 mai 2023.

ARTICLE 4:

Madame le Directeur Général des Services, Madame le Trésorier de Trets sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Fuveau, le 24 novembre 2022.

Le Maire,

Béatrice BONFILLON CHIAVASSA.

⁷³⁷Hôtel de Ville 26 boulevard Émile Loubet - 13710 Fuveau

Téléphone: 04 42 65 65 00 - Fax: 04 42 65 65 42 - www.mairiedefuveau.fr